

SWISS BAR AWARDS 2025: Règlement Award «Best Longseller Bar»

Description

Lieu au fort rayonnement, ancré dans la scène des bars depuis plus d'une décennie et « place to be ».

Titre

Vainqueur dans la catégorie « Best Longseller Bar » aux SWISS BAR AWARDS 2025.

Principe

La participation implique l'acceptation des dispositions du règlement.

Déroulement

1. candidature en ligne : jusqu'au 31 mai 2025.

Les bars suisses qui ont du succès sur la scène du bar depuis plus de 10 ans peuvent poser leur candidature pour cet Award. Un bar peut se présenter dans deux catégories au maximum. Seules les candidatures en ligne via le site officiel seront prises en compte. Les finalistes (shortlist) des années précédentes (2024, 2023) ne sont pas autorisés à participer.

2. Envoi des documents détaillés : jusqu'au 9 juin 2025.

Les documents suivants doivent être envoyés par e-mail à info@swissbarawards.ch en haute résolution :

- Catalogue de questions entièrement rempli (document PDF)
- 3x photos d'intérieur du local
- 1x photo extérieure du local
- 1x logo du local

3. jury : juin 2025

Les candidatures complètes seront examinées et évaluées par le jury.

4. Longlist : 1er juillet 2025.

La longue liste des meilleurs locaux est publiée.

5. shortlist : 5 septembre 2025.

Le jury examine et évalue les locaux sur la base des documents. La shortlist des 3 meilleurs bars est publiée.

6. vote public en ligne : du 5 septembre au 5 octobre 2025.

Sur swissbarawards.ch/voting, il est possible de voter en ligne pour les établissements de la shortlist.

7. visite incognito : septembre / octobre 2025.

Les établissements de la shortlist seront visités et évalués incognito par un jury d'experts.

8. Award Night : dimanche 26 octobre 2025.

Les 3 établissements de la shortlist seront invités à l'Award Night du 26 octobre 2025. L'établissement ayant obtenu le plus grand nombre de points sera désigné « Best Longseller Bar ».

Prix du vainqueur

Outre la gloire et l'honneur, les lauréats recevront un portrait BAR NEWS accompagné d'une séance photo. Les gains sont des prix en nature. Tout paiement en espèces est exclu.

Prises de photos et de films, mention des noms

Dans le cadre des SWISS BAR AWARDS, des photos et des films peuvent être pris par l'organisateur ou par des personnes mandatées. Celles-ci peuvent être utilisées par l'organisateur à des fins d'illustration et de publicité, sans restriction de temps ni de contenu et indépendamment des techniques de transmission, de support et de stockage. Il en va de même pour les données transmises par les participants dans le cadre de leur participation.

Coûts

La participation aux SWISS BAR AWARDS est gratuite. L'organisateur ne prend pas en charge les frais et dépenses occasionnés par les participants.

Décisions du jury

L'organisateur veille au respect du règlement. En cas de non-respect du règlement ou d'ambiguïté, le jury désigné par l'organisateur décide. Les décisions du jury sont définitives et ne peuvent pas être contestées. Tout recours juridique est exclu.

Exclusion / Disqualification

Les infractions au règlement peuvent être sanctionnées. Les infractions graves entraînent l'exclusion. Le jury ou l'organisateur décide des sanctions.

Organisateur

Les SWISS BAR AWARDS sont organisés par la société BAR NEWS GmbH, Hansmatt 32, CH-6371 Stans.

Dispositions finales

Le règlement peut être adapté par l'organisateur. Les adaptations et compléments sont communiqués sous une forme appropriée, notamment par la publication de la version actuelle sur le site Internet.

Version du 23.04.2025